

18 nov 2016 -11:11

1000 traitements antibiotiques par an pour 1000 habitants : c'est encore trop

Ce 18 novembre se déroule la journée européenne d'information des antibiotiques. A cette occasion, le SPF Santé publique et la BAPCOC (Commission belge pour la coordination de la politique antibiotique) relancent leur campagne pour sensibiliser les patients et les professionnels de santé au fait que nous utilisons les antibiotiques encore trop fréquemment et incorrectement dans notre pays.

En Belgique, nous prescrivons encore actuellement 1000 traitements antibiotiques par an pour 1000 habitants (en dehors des hôpitaux). C'est trop et c'est beaucoup plus que dans d'autres pays européens. Les conséquences sont importantes : les antibiotiques entraînent des inconvénients et des effets secondaires mais surtout, les bactéries développent une résistance contre les antibiotiques.

Cette résistance est un problème majeur de santé publique. Il est scientifiquement prouvé que la diminution des traitements par antibiotiques entraîne la diminution de la résistance. Il est donc primordial de continuer à informer les professionnels de santé et les patients sur la bonne utilisation des antibiotiques.

La campagne du SPF Santé publique et de la BAPCOC s'articule autour du slogan : « les antibiotiques : prenez-les comme il faut et uniquement quand il le faut ». Dès ce vendredi, des spots radios diffuseront ce message, ainsi que des annonces dans le journal « Métro ». La campagne se prolongera en décembre et jusqu'à la saison grippale, étant donné que c'est durant cette période que les antibiotiques sont le plus souvent prescrits. Mais les partenaires les plus importants pour la diffusion de ce message restent les médecins et les pharmaciens.

L'objectif final du SPF Santé publique et de la BAPCOC est d'atteindre les 600 prescriptions pour 1000 habitants en 2020 puis 400 en 2025.

Plus d'informations :

<http://www.usagecorrectantibiotiques.be/fr/les-antibiotiques-nagissent-pas-contre-toutes-les-maladies-prenez-les-uniquement-quand-il-le-faut>

Contact: Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé publique: 0479/ 33 43 48

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be